120 Propositions pour donner un nouveau souffle à

aimer
village d'avenir
Barjols

Liste d'intérêt communal
candidate aux élections municipales
du dimanche 15 mars 2026

Votez !

Notre projet pour Barjols

120 propositions concrètes, réalistes et adaptées aux besoins de notre territoire, organisées dans le temps et dans un cadre budgétaire maîtrisé et soutenable.

Editorial	Aimer Barjols : Un nouveau souffle pour Barjols	3
Chapitre 1	Gouvernance, finances et démocratie locale	4
Chapitre 2	Sécurité, tranquillité publique et prévention des risques	6
Chapitre 3	Santé, solidarités et accompagnement des âges de la vie	7
Chapitre 4	Cadre de vie, mobilités et services du quotidien	8
Chapitre 5	Revitalisation du centre-bourg et développement économique	10
Chapitre 6	Jeunesse, éducation et égalité des chances	12
Chapitre 7	Culture, sport et vie associative	14

Nous contacter
aimer.barjols@gmail.com
06.81.57.21.82

Nous suivre
aimerbarjols

Participez !

Retrouvez toutes les dates de nos réunions sur www.aimerbarjols.fr

Un nouveau souffle pour Barjols

Chères Barjolaises, chers Barjolais,

En 2024, vous avez été nombreux à exprimer votre volonté de changement et votre attente d'une autre manière de gouverner notre commune. Avec **46,5 % des suffrages**, l'équipe d'« Aimer Barjols, village d'avenir » a démontré qu'une **alternative sérieuse et crédible** était possible, révélant une confiance forte et l'aspiration réelle à **un projet nouveau pour Barjols**.

Barjols est un village de caractère, riche de son histoire, de ses traditions, de ses paysages et surtout de ses habitants. Un village auquel nous sommes profondément attachés, et **que nous voulons préparer avec lucidité et ambition aux défis des années à venir**, notamment ceux du changement climatique et de la transition écologique. Avec l'équipe d'« Aimer Barjols, village d'avenir », nous avons souhaité construire **un projet sérieux, humain et tourné vers l'avenir**, fondé sur l'écoute, la proximité, la participation citoyenne, l'intérêt général et la préservation de notre environnement.

Le mandat qui s'achève a mis en lumière des **fragilités profondes dans la gestion de notre commune**. Une gouvernance de plus en plus centralisée, concentrant le pouvoir entre peu de mains, a affaibli le dialogue démocratique et la capacité à construire collectivement l'avenir. Dans le même temps, **l'absence de vision stratégique à long terme**, la progression inquiétante de l'endettement communal (l'argent de la commune étant celui de chaque habitant), l'affaiblissement de services essentiels, ainsi que l'instabilité politique marquée par une élection partielle en cours de mandat, ont nourri un sentiment de perte de confiance et renforcé l'urgence d'un changement.

C'est précisément pour répondre à ces constats que nous avons poursuivi l'élaboration d'**un projet ambitieux et réaliste. Un projet qui propose une autre manière de gouverner** : plus ouverte, plus collective, plus transparente, et résolument tournée vers l'avenir de notre commune et de ses habitants.

Ce programme est le fruit d'un travail patient et continu. Il s'appuie sur **l'engagement durable d'« Aimer Barjols, village d'avenir »**, sur l'expérience de ses élus et sur de nombreuses consultations citoyennes. Réunions publiques, échanges sur le terrain, contributions d'habitants, d'acteurs associatifs, économiques et culturels ont alimenté cette réflexion partagée, ancrée dans la réalité quotidienne de Barjols et attentive à la protection de nos ressources naturelles et de notre cadre de vie.

Il en résulte un projet complet, structuré et cohérent, composé de **120 propositions concrètes**, organisées dans le temps, réalistes financièrement et adaptées aux besoins de notre territoire, **dans un cadre budgétaire maîtrisé et soutenable**. La transition écologique en constitue le fil rouge, irrigant l'ensemble des politiques municipales : sécurité et tranquillité, solidarité et santé, cadre de vie, aménagement et mobilité, économie et commerce, jeunesse et éducation, culture et patrimoine, vie associative et sport, démocratie locale et participation citoyenne.

Ce document est bien plus qu'un simple programme . Il constitue **la feuille de route de notre projet municipal et le reflet fidèle de nos engagements**. Notre ambition est claire : **faire de Barjols un village où il fait bon vivre** à tous les âges, protecteur pour les plus fragiles, respectueux de son environnement, attractif pour les familles et les professionnels, fier de son identité et résolument tourné vers l'avenir. Il sera gouverné dans la confiance, le respect, la transparence et la responsabilité écologique au service de l'intérêt général.

François Volpi et l'équipe de aimer village d'avenir Barjols

Gouvernance, finances et démocratie locale

Une gestion responsable, transparente et partagée

La réussite d'un projet municipal repose sur une gouvernance claire, une gestion financière rigoureuse et une démocratie locale vivante. À Barjols, il s'agit de garantir la soutenabilité des investissements, de préserver les services publics, d'optimiser les ressources et d'associer pleinement les habitants aux choix qui engagent l'avenir de la commune.

Notre méthode repose sur la transparence, la participation citoyenne, la planification pluriannuelle et la recherche permanente d'efficacité dans l'action publique.

Finances communales : assurer des finances saines pour tenir les engagements

Court terme 2026–2028 — Assainir, structurer et sécuriser les finances communales

1. **Élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** chiffré et priorisé, précisant pour chaque projet : coûts, phasage, subventions, reste à charge et impacts sur le fonctionnement.
2. **Lancer un audit des dépenses de fonctionnement** (assurances, énergie, télécoms, maintenance, flotte de véhicules, contrats récurrents) afin de dégager des économies par renégociation et mutualisation.
3. **Réduire les frais de représentation du Maire et des élus** afin de donner l'exemple d'une gestion sobre, responsable et respectueuse de l'argent public.
4. **Créer une « cellule subventions »** dédiée à la recherche et au montage de dossiers de subventions (Département, Région, État, Europe, subventions complexes ...)
5. **Maintenir une fiscalité locale stable et lisible** ; toute évolution éventuelle devra être limitée, justifiée et liée à des projets clairement identifiés.
6. **Optimiser les bases fiscales** pour améliorer les recettes sans accroître la pression sur les contribuables.
7. **Réserver le recours à l'emprunt aux investissements durables et structurants** (patrimoine, sécurité, rénovation).
8. **Mettre en œuvre une commande publique responsable et « anti-gaspillage »** : allotissement, clauses de qualité, suivi d'exécution, meilleure planification, soutien aux PME et circuits courts lorsque la réglementation le permet.
9. **Mettre en place une trajectoire financière de mandat**, avec des indicateurs publics de pilotage (épargne brute, capacité de désendettement, annuités, évolution des charges) présentés chaque année aux habitants pour garantir la soutenabilité des projets et la maîtrise de la dette.
10. **Développer la mutualisation intercommunale** (achats groupés, ingénierie, informatique, marchés publics, formation, matériels).

Moyen terme 2028–2030 — Associer les habitants

11. **Mettre en place un budget participatif** permettant aux habitants de proposer, voter et suivre des projets financés sur le budget d'investissement communal.

Démocratie locale et participation citoyenne : proximité, ouverture et transparence

Court terme 2026–2028

Ouvrir largement la décision publique, renforcer la transparence et structurer la participation citoyenne.

12 **Ouvrir les commissions municipales à l'expertise et à la participation citoyenne**, afin de bénéficier de leurs compétences et de leurs expériences pour éclairer la décision publique.

13 **Diffuser et enregistrer les conseils municipaux** pour renforcer la transparence et permettre à tous d'y accéder.

14 **Refonder le Conseil Municipal des Jeunes** pour lui donner des objectifs précis, valoriser son rôle et associer les jeunes (8–17 ans) à des projets citoyens, dans une démarche d'éducation civique.

15 **Favoriser la création de comités d'intérêt de quartier**, associant un élu et un référent citoyen, pour renforcer le dialogue de proximité et la prise en compte des besoins locaux.

16 **Améliorer les dispositifs de démocratie participative existants**, en tirant les enseignements des pratiques mises en place depuis 2021 et en leur donnant un véritable rôle dans la décision.

17 **Mettre en œuvre le droit de pétition**, afin que les citoyens puissent demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal de sujets relevant de ses compétences, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Moyen terme 2028–2030

Consulter directement la population sur les grands choix d'organisation territoriale.

18 **Organiser un référendum d'initiative locale pour permettre aux Barjolaises et aux Barjolais de se prononcer sur l'intégration de la commune à l'Agglomération de la Provence Verte** offrant des services élargis et des équipements mutualisés, notamment en matière de transports publics, d'équipements sportifs et de services culturels, afin de donner à Barjols les moyens d'un développement plus ambitieux.

Sécurité, tranquillité publique et prévention des risques :

Protéger durablement Barjols et ses habitants

Assurer la sécurité au quotidien, prévenir les incivilités et préparer la commune aux risques majeurs sont des missions fondamentales de la municipalité. Dans un contexte de fragilités sociales, de changement climatique et d'augmentation des risques naturels, Barjols doit se doter d'outils modernes, de services de proximité renforcés et d'une organisation capable de faire face aux crises.

Notre approche repose sur trois principes : une présence humaine consolidée, une prévention active, et une montée en puissance progressive des équipements et des moyens, en lien avec les partenaires institutionnels. L'objectif est clair : garantir la tranquillité publique, protéger les plus vulnérables et améliorer la résilience du territoire.

Court terme 2026–2028 — Renforcer immédiatement la sécurité de proximité, la prévention et la préparation aux événements majeurs.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

19 **Augmenter l'effectif de la Police municipale** afin de répondre aux besoins locaux et de se conformer aux références nationales.

20 **Réviser le contrat de sécurité** en intégrant des objectifs précis adaptés aux besoins du territoire avec des indicateurs de suivi.

21 **Développer la mutualisation de la Police municipale avec les communes limitrophes** pour optimiser les moyens et la présence sur le terrain.

22 **Créer un poste de médiateur** (sécurité – social – jeunesse) afin de prévenir les conflits, renforcer le dialogue et apaiser les situations sensibles.

23 **Assurer la sécurisation des sorties d'écoles et du collège,** pour protéger les enfants et rassurer les familles.

24 **Rendre l'espace public plus sûr pour tous :** améliorer la sécurité des piétons et la circulation dans le village en appliquant les préconisations déjà réalisées par des experts (rapport du CEREMA).

Moyen terme 2028–2030 — Moderniser les outils de surveillance et de régulation.

28 **Mettre en place un Centre de Supervision Urbain (CSU)** pour lutter contre les dépôts sauvages, incivilités et délits routiers.

SÉCURITÉ CIVILE ET GESTION DES RISQUES

25 **Créer un Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)** et réorganiser la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), afin de clarifier les missions, renforcer la prévention et améliorer la coordination en cas d'événement majeur.

26 **Actualiser le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM), et organiser régulièrement des exercices pratiques pour mieux préparer élus, agents et habitants aux situations de crise.

27 **Développer le réseau de bornes et poteaux incendie** pour accroître l'efficacité et la sécurité des opérations de secours.

Long terme après 2030 — Doter le territoire d'équipements structurants et pérennes.

29 **Porter le projet d'une nouvelle gendarmerie,** mieux dimensionnée pour le territoire et offrant de bonnes conditions d'accueil aux gendarmes et à leurs familles.

30 **Soutenir la construction d'une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers**, afin de disposer d'un outil moderne, adapté aux besoins du territoire et capable d'améliorer les délais d'intervention.

Santé, solidarités et accompagnement

Un village solidaire, attentif à chacun, à tous les âges

Garantir l'accès aux soins, lutter contre l'isolement, accompagner les situations de fragilité et préparer le vieillissement de la population sont des enjeux majeurs pour Barjols. La commune doit rester un territoire protecteur, capable d'offrir des services public de proximité, de coordonner les acteurs de la santé et du social, et de développer des projets innovants favorisant le lien entre les générations.

Notre action s'appuie sur un renforcement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), une meilleure organisation des mobilités solidaires, une politique active de prévention, et la création d'équipements structurants pour la santé et l'autonomie.

Court terme 2026–2028 — Renforcer immédiatement la solidarité de proximité, la prévention et l'accès aux services essentiels.

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

31 **Etendre l'offre du CCAS** afin d'accompagner plus efficacement les personnes âgées, isolées et en situation de fragilité : aide administrative, visites à domicile, portage de repas et écoute sociale.

32 **Améliorer l'organisation de la navette communale** pour faciliter les déplacements quotidiens, notamment pour les seniors et les personnes sans véhicule.

33 **Mettre en place un service d'autopartage** afin d'offrir une solution de mobilité complémentaire, économique et écologique.

SANTÉ ET PRÉVENTION

34 **Augmenter la prévention et la lutte contre les violences** : développer des actions de prévention et d'information contre la maltraitance, les violences intrafamiliales, le harcèlement et pour la santé mentale.

35 **Mettre en place un Conseil Territorial de Santé** pour coordonner les acteurs locaux, soutenir la prévention et faire émerger des actions concrètes en santé publique.

36 **Faciliter l'accès des professionnels de santé** : adapter des aires de stationnement réservées aux professionnels de santé et aux secours en centre-village pour améliorer la rapidité de prise en charge.

Moyen terme 2028–2030 — Structurer l'offre de soins et de services publics de proximité

37 **Reprendre la gestion des pompes funèbres en régie communale** afin d'assurer un service public de proximité, respectueux et financièrement encadré.

38 **Créer une Maison du handicap et soutenir le développement de la maison de santé pluriprofessionnelle** afin de mieux coordonner les acteurs locaux et d'assurer un accompagnement adapté à chaque personne. Cette structure renforcera l'offre publique de soins et facilitera l'installation de nouveaux médecins à Barjols.

Long terme après 2030 — Développer des projets structurants pour le bien-vieillir et le lien intergénérationnel

39 **Créer une résidence intergénérationnelle** afin de favoriser le lien entre les générations, lutter contre l'isolement et développer des activités partagées.

40 **Soutenir la création d'une maison de retraite coopérative**, à taille humaine, offrant un cadre de vie respectueux, accessible et intégré à la vie locale.

Cadre de vie, mobilités et services du quotidien

Faciliter la vie de tous, chaque jour

Le cadre de vie est au cœur de l'attractivité et du bien-être à Barjols. Qualité des espaces publics, propreté, déplacements, accès aux services, gestion de l'eau et de l'énergie, logement : ces dimensions façonnent le quotidien des habitants et conditionnent l'image de la commune.

Notre ambition est de conduire une politique d'aménagement cohérente et progressive, qui améliore concrètement la vie de tous, renforce la sécurité des déplacements, valorise le patrimoine urbain et prépare la transition écologique, tout en respectant l'identité du village.

Court terme 2026-2028 — Améliorer rapidement le cadre de vie, l'attractivité et la qualité des espaces publics.

ESPACES PUBLICS, PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT

41 **Créer des ilots de fraîcheur** : espaces ombragés et végétalisés pour améliorer le confort thermique et la qualité de vie estivale.

42 **Installer une signalétique touristique, commerciale et patrimoniale** : mettre en place un jalonnement clair depuis les entrées et parkings vers le centre, les commerces et les sites patrimoniaux afin d'améliorer l'orientation et l'attractivité.

43 **Renforcer l'entretien et le nettoyage des espaces publics** : déployer des moyens adaptés (balayeuse, équipements dédiés) pour améliorer durablement le cadre de vie et faciliter l'entretien de nos espaces.

44 **Préférer et ajouter des Points d'Apport Volontaire enterrés** (Collecte des ordures ménagères) dans les secteurs stratégiques pour améliorer l'intégration paysagère, réduire les nuisances visuelles et olfactives, et optimiser la collecte des déchets.

VOIRIE ET CIRCULATIONS

45 **Sécurisation des entrées de village** : créer des aménagements de ralentissement, des trottoirs continus pour sécuriser les traversées et réduire la vitesse aux entrées de village.

46 **Mettre en œuvre un plan pluriannuel de rénovation des voiries** : prioriser les travaux sur les axes les plus dégradés ou structurants pour améliorer la sécurité et le confort de circulation.

HABITAT ET CENTRE ANCIEN : LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ

47 **Mettre en place des incitations fiscales pour la remise sur le marché des logements vacants**, notamment par une exonération temporaire de taxe foncière après des travaux lourds.

48 **Utiliser le droit de préemption dans le centre village** pour acquérir des immeubles, les réhabiliter en logements communaux et renforcer une offre locative accessible.

49 **Renforcer la fiscalité sur les logements durablement vacants** afin de lutter contre la rétention immobilière.

50 **Protéger et valoriser le centre ancien** en appliquant la Zone Patrimoniale Remarquable pour restaurer, réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine bâti du centre ancien.

51 **Accompagner les propriétaires à valoriser leur patrimoine bâti,** afin de préserver la qualité architecturale et patrimoniale des bâtiments dans le respect des règles patrimoniales.

Moyen terme 2028–2030

Sécuriser les ressources, apaiser les mobilités et structurer les grands aménagements.

EAU ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

52 **Mieux maîtriser les eaux pluviales** : mettre en œuvre des aménagements pour mieux contrôler l'eau de ruissellement et les risques d'inondations.

53 **Sécuriser l'alimentation en eau** : étendre le réseau du Canal de Provence pour garantir aux habitants la ressource en eau, soutenir l'activité agricole et lutter contre le risque incendie.

54 **Réduire les consommations en eau** : installer des équipements économes et promouvoir une gestion durable de la ressource à l'échelle communale.

55 **Une transition énergétique qui finance le service public** avec un « Plan "kWh = €" » : isolation ciblée, sobriété des bâtiments, solaire sur les toitures communales quand cela est pertinent pour que les économies d'énergie servent à financer le fonctionnement et les services.

MOBILITÉS ET STATIONNEMENT

56 **Piétonnisation de la place Émile Zola** : transformer la place de la Collégiale en lieu de vie, d'animation et de valorisation patrimoniale.

57 **Développer le covoiturage aux entrées du village** : valoriser l'aire existante et en créer de nouvelles pour faciliter les déplacements partagés.

Long terme après 2030

Transformer durablement les usages et apaiser le cœur de village.

58 **Apaiser les déplacements en cœur de village** : réorganiser les flux de circulation pour donner la priorité aux piétons.

59 **Faire de l'hôtel de ville un lieu central de proximité**, d'accueil et d'accompagnement, en y regroupant de manière lisible les principaux services municipaux.

Revitalisation du centre-village et développement économique

Un cœur de village vivant, une économie locale dynamique et durable

La vitalité du coeur de village, la présence de commerces et de services, l'attractivité touristique et le soutien à l'emploi local sont essentiels pour l'avenir de Barjols. Il s'agit à la fois de renforcer l'activité économique de proximité, de valoriser le patrimoine et les paysages, et de conduire des projets structurants capables d'attirer de nouveaux habitants, visiteurs et porteurs de projets.

Cette stratégie s'appuie sur le programme « Petite Ville de Demain », une politique active de soutien au commerce et à l'artisanat, au développement d'un tourisme maîtrisé et à la requalification de sites emblématiques.

Court terme 2026–2028

Renforcer rapidement l'attractivité, soutenir le commerce et structurer la dynamique de revitalisation

TOURISME

60 **Numériser les circuits touristiques** : proposer QR codes, audioguides et balades sonores pour offrir une découverte moderne et accessible de Barjols.

61 **Développer des circuits pédestres et cyclables de découverte du patrimoine** : mettre en valeur les chemins communaux par des parcours pédestres et cyclables consacrés au patrimoine et aux paysages barjolais.

62 **Intégrer Barjols aux grands itinéraires** : raccorder Barjols aux itinéraires de randonnée reconnus (GR 99, itinéraires de pèlerinage, etc.) afin d'accroître la visibilité de notre territoire.

63 **Terminer l'équipement des gîtes communaux** situés à l'ancienne caserne des pompiers pour soutenir l'accueil touristique toute l'année.

64 **Développer l'hébergement au cyclotourisme** : encourager les hébergeurs à proposer des services adaptés (local vélo sécurisé, kits réparation, accueil dédié) pour augmenter l'attractivité de Barjols.

65 **Relier le centre de Barjols à l'EuroVelo 8** afin de faire de notre commune une véritable étape cyclotouristique et soutenir les retombées locales.

ÉCONOMIE LOCALE ET COMMERCE

66 **Dynamiser les marchés hebdomadaires** : renforcer l'animation des marchés avec producteurs et artisans locaux afin de soutenir nos agriculteurs et faire vivre le centre du village.

67 **Adapter le stationnement à La Rouguière** : réviser la politique de stationnement pour répondre aux besoins des commerçants, professionnels et usagers.

68 **Soutenir l'économie sociale et solidaire** : encourager et valoriser des projets d'économie sociale et solidaire, porteurs de sens, centrés sur l'utilité sociale et l'emploi local.

69 **Accompagner l'installation d'artisans en centre ancien** par l'acquisition, la rénovation de locaux commerciaux et artisanaux pour revitaliser le cœur de village.

70 **Créer un Comité Économique Local** pour réunir commerçants, agriculteurs, artisans et chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat ..) afin de coordonner une stratégie commune.

REVITALISATION DU CŒUR DU VILLAGE

71 **Prioriser les actions du programme « Petite Ville de Demain »** pour qu'elles bénéficient rapidement aux habitants et aux acteurs locaux.

72 **Mettre en place un chargé de mission manager commercial / revitalisation du territoire**, en coordination étroite avec « Petite Ville de Demain ».

73 **Créer une délégation municipale « Petite Ville de Demain »** chargée de suivre, coordonner et évaluer l'ensemble des projets du programme.

74 **Redéfinir le projet des Tanneries** : faire évoluer le projet des Tanneries pour mieux l'adapter aux besoins du territoire et aux contraintes administratives.

Moyen terme 2028–2030 — Structurer l'offre d'accueil et soutenir l'entrepreneuriat local.

75 **Aménager une aire de camping-cars** accueillante, sécurisée et dotée des services nécessaires afin de mieux accueillir les touristes itinérants et dynamiser le commerce local.

76 **Lancer la démarche d'adhésion au Parc Naturel Régional du Verdon** afin de valoriser nos paysages, protéger notre environnement et développer une attractivité touristique durable, bénéfique à l'économie locale et à l'image de Barjols.

77 **Créer une pépinière d'entreprises** : offrir à de jeunes entreprises des locaux mutualisés et des services partagés grâce à la création d'une pépinière d'entreprises, afin de réduire leurs charges et favoriser leur implantation durable.

Long terme après 2030 — Développer des équipements structurants pour un tourisme familial et maîtrisé.

78 **Créer un camping municipal** afin d'augmenter et de diversifier l'offre d'hébergement, maîtriser les tarifs et favoriser un tourisme familial.

Jeunesse, éducation et égalité des chances

Donner à chaque jeune les moyens de réussir et de s'épanouir à Barjols

L'avenir de Barjols se construit d'abord avec sa jeunesse. La commune doit offrir aux enfants et aux jeunes des conditions d'apprentissage, d'épanouissement et d'engagement favorables, de la petite enfance à l'entrée dans la vie adulte. Il s'agit à la fois d'améliorer le cadre scolaire, de renforcer la prévention, de développer l'ouverture culturelle et citoyenne, et de créer des équipements et des parcours favorisant l'égalité des chances.

Notre ambition est de faire de Barjols un village où chaque jeune peut grandir, apprendre, se former, s'engager et construire son avenir, dans un environnement sécurisé, stimulant et solidaire.

Court terme 2026–2028 — Améliorer le cadre scolaire et l'éveil citoyen

79 **Installer une pergola végétalisée dans la cour de la maternelle** : créer un espace ombragé et naturel dans la cour grâce à une pergola végétalisée, pour améliorer le confort et favoriser les activités de plein air.

80 **Soutenir les actions d'éveil culturel dès la maternelle** afin de stimuler la curiosité, l'ouverture d'esprit et la découverte artistique.

81 **Organiser à l'école primaire des ateliers de premiers secours et de sécurité routière** pour donner aux enfants les bons réflexes face aux risques et renforcer la culture de prévention.

82 **Renforcer l'éducation à l'environnement et aux enjeux climatiques** : amplifier les initiatives d'éducation, notamment par des projets territoriaux (par ex. Maison Régionale de l'Eau), afin de sensibiliser les élèves au développement durable, au changement climatique et à la protection de la nature.

83 **Lancer une étude de réhabilitation globale de l'école** : réaliser une étude complète sur la rénovation thermique, la toiture et l'aménagement intérieur afin de moderniser l'ensemble du bâtiment scolaire.

84 **Installer un abribus au collège Joseph d'Arbaud** : améliorer la sécurité et le confort des collégiens.

85 **Proposer des missions de service civique autour des projets municipaux** pour impliquer les jeunes dans la vie locale et l'intérêt général.

86 **Achever la mise en place de l'école d'autodidaxie** dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Moyen terme 2028–2030 — Structurer l'accompagnement de la jeunesse

87 **Créer un espace d'information et d'animation pour la jeunesse** : mettre en place un lieu d'accueil dédié aux jeunes, offrant informations, activités, accompagnement et projets citoyens, en appui de la création d'un poste de médiateur.

Long terme
après 2030

Développer des équipements éducatifs et structurants

88 **Créer une cuisine communale** offrant une alimentation saine, durable et locale, accessible aux élèves comme aux personnes âgées, afin de promouvoir la santé et le lien intergénérationnel.

89 **Créer un espace pédagogique pluridisciplinaire à l'école élémentaire** pour les projets culturels, scientifiques et citoyens.

90 **Réaménager des espaces dédiés aux enseignants** afin d'améliorer leurs conditions de travail.

91 **Lancer le projet d'internat** : engager l'État et le Département du Var dans le cadre du programme « internat d'excellence » pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances.

92 **Accueillir une formation artistique supérieure** sur le site des Tanneries (école d'art ou d'architecture), revitalisant ainsi l'attractivité éducative et culturelle de Barjols.

Culture, sport et vie associative

Une identité vivante, un territoire animé, du lien social

Se basant sur les piliers essentiels de la cohésion sociale, de l'attractivité et de la qualité de vie à Barjols, notre programme entend soutenir la création artistique, valoriser le patrimoine et les traditions, moderniser les équipements sportifs, accompagner le tissu associatif et structurer une politique culturelle ambitieuse, accessible à tous et rayonnante au-delà de notre territoire.

Culture et patrimoine : de la tradition à l'innovation Barjols, capitale culturelle du Haut-Var

Court terme 2026-2028 — **Soutenir la création, faire vivre les traditions et protéger le patrimoine.**

93 **Inscrire la St. Marcel à l'UNESCO** : accompagner la démarche de classement de la fête de la Saint-Marcel au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

94 **Restaurer et valoriser les ouvrages liés à l'eau**, comme l'aqueduc de Crouchet et les canaux d'irrigation

95 **Protéger nos monuments en engageant les démarches de classement** des monuments et sites emblématiques de Barjols (ex : monument au Morts de Jules Recubert).

96 **Créer une salle d'exposition municipale**, gérée en partenariat avec les associations locales, et constituer une collection communale par l'acquisition des œuvres en lien avec Barjols, en mettant en place une commission annuelle d'acquisition.

97 **Protéger le Vallon des Carmes** par une convention avec la Maison Régionale de l'Eau, afin de développer des visites pédagogiques encadrées.

98 **Créer un musée numérique retraçant l'histoire des tanneries**, des traditions barjolaises et proposant des promenades sonores, visites et parcours.

99 **Pérenniser la foire du cuir** pour soutenir la tradition et l'artisanat.

100 **Consolider le festival des troubadours de Provence**, inspiré d'Elias de Barjols, afin qu'il rayonne au-delà du territoire.

101 **Créer une oliveraie pédagogique**, lieu de transmission des savoir-faire, de sensibilisation à l'environnement et de valorisation de l'olivier, symbole du patrimoine et du paysage méditerranéen de Barjols.

102 **Maintenir l'aide au salariat des artistes par le dispositif GIP Cafés Cultures** dans les bars, restaurants et associations afin d'aider à financer leurs animations.

103 **Rejoindre le Printemps des Poètes** pour soutenir la création littéraire et poétique.

104 **Conduire une étude pour un projet d'avenir du cloître Saint-Joseph**, identifiant les scénarios de valorisation et de réutilisation possibles, dans le respect du patrimoine et au service de la commune.

105 **Développer les jumelages internationaux** pour favoriser les échanges culturels, sportifs et éducatifs.

106 **Faciliter l'accès à l'éducation musicale** pour les jeunes et les familles

Moyen terme 2028–2030

Structurer une politique culturelle ambitieuse.

107 **Créer une régie municipale des affaires culturelles** dans laquelle s'intègreront la Médiathèque et le Cinéma.

108 **Renforcer l'équipe de la médiathèque** par la mutualisation des postes en régie culturelle, pour améliorer l'accueil, les horaires et les services proposés.

109 **Créer un pôle culturel et scientifique** : mettre en réseau le Centre Elias, la médiathèque, la Maison Régionale de l'Eau, le cinéma et l'office du tourisme pour constituer un « Pôle culturel et scientifique » ouvert à tous.

110 **Aménager le Centre Elias en salle de spectacle** adaptée aux représentations et événements culturels.

111 **Adhérer au réseau Chaînon** pour une programmation annuelle ambitieuse qui coordonne les acteurs locaux et soutient durablement la création.

112 **Valoriser l'eau comme identité culturelle majeure** en créant un événement annuel mêlant arts, sciences et patrimoine autour du thème de l'eau, marqueur fort de l'identité barjolaise.

113 **Transformer les anciens abattoirs en un lieu culturel et associatif**, ouvert aux événements de la vie locale.

Sport et vie associative : renforcer la vie locale au service des habitants

Court terme 2026–2028

Structurer le soutien aux associations et améliorer la gestion des équipements sportifs.

114 **Confier la responsabilité du complexe sportif à un agent municipal**, pour assurer au quotidien la gestion, l'entretien, la sécurisation et la qualité d'accueil des usagers et des associations.

115 **Garantir la gratuité des salles communales** pour les événements ponctuels portés par les associations barjolaises, afin de soutenir concrètement leur engagement.

116 **Conditionner l'attribution des subventions municipales à la présentation d'un projet associatif** solide et à la participation aux commissions organisées par la municipalité, dans un souci de transparence et d'efficacité de l'action publique.

Moyen terme 2028–2030

Soutenir l'animation du territoire et moderniser les infrastructures sportives.

117 **Mettre en place un comité des fêtes**, pour structurer, coordonner et dynamiser les manifestations locales, au service de la convivialité et du lien social.

118 **Lancer la réhabilitation du complexe sportif des Laus**, pour offrir aux sportifs, aux clubs et aux écoles des équipements modernes, accessibles et sécurisés.

Long terme après 2030

Doter la commune d'équipements structurants pour la vie associative et la pratique sportive.

119 **Créer une Maison des associations**, véritable lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement, afin de soutenir et de renforcer la vie associative barjolaise.

120 **Couvrir la piscine municipale** pour permettre son utilisation et l'apprentissage obligatoire de la natation toute l'année, en s'appuyant sur un changement d'intercommunalité vers la Provence Verte, et bénéficier ainsi de la compétence « infrastructures sportives ».

Le 15 mars 2026, faites le choix d'un projet clair, concret et responsable, pour donner un nouveau souffle à Barjols

Notre équipe d'intérêt communal

François VOLPI, Céline PACCHINI, Jean-Michel CHRISTOPHE, Delphine BAROCHE, Patrick SERVOISE, Nadine CORTI, Alain COSTE, Maryse SARZI SARTORI, Christophe CALVET, Rania CHEBLI, Romain DELAFONTAINE, Carole STORDEUR, Richard MACCOTTA, Tessa GAZIN, Bruno DELPORT, Sylviane LE DU, Yan PATIN, Corinne BADEAU, Michel CHANET, Maria GAZE, Maurice JEAN, Sylvia BRIAULT, Laurent MICHEL, Brigitte LAURENT, Jérôme CHAMARD

Notre liste s'est formée autour d'une conviction commune : il est temps d'offrir à Barjols un nouvel élan. Une équipe plurielle, aux parcours et sensibilités variés, réunie par un seul objectif : faire vivre pleinement notre village et améliorer le quotidien de ses habitants. Nous connaissons Barjols, ses forces et son potentiel. Nous voulons agir avec pragmatisme, transparence et proximité. Redynamiser le cœur du village, soutenir les commerces, renforcer la solidarité, valoriser notre patrimoine, améliorer les services, écouter les habitants : telle est notre feuille de route. Notre engagement est simple : travailler sérieusement, décider clairement, agir concrètement. **Sans promesses irréalistes. Sans intérêts personnels. Juste avec l'envie de faire avancer Barjols, ensemble.**

François VOLPI *Notre tête de liste*

39 ans, Cadre de la fonction publique territoriale

Né à Draguignan et installé à Barjols, François Volpi est cadre au sein d'une collectivité varoise, engagé depuis de nombreuses années au service de l'action publique. Ancien adjoint au maire, il connaît bien les réalités locales et reste profondément attaché à son territoire.

aimer Village d'avenir Barjols